# COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 3 décembre 2021

Une faculté de chirurgie dentaire pour la Bourgogne-Franche-Comté !

Les premiers étudiants feront leur rentrée en 2022

**Accéder aux soins dentaires constitue un enjeu de santé publique majeur. L’ensemble des acteurs qui ont porté le projet de création d’une formation en odontologie pour la région se réjouissent de la décision annoncée ce 2 décembre par le Premier Ministre. C’est l’aboutissement d’un travail partenarial engagé depuis plusieurs années.**

Les premiers étudiants d’une formation complète en odontologie seront accueillis en Bourgogne-Franche-Comté dès la rentrée 2022.

La décision annoncée ce 2 décembre par le Premier Ministre concrétise un projet qui revêt un enjeu de santé publique majeur pour toute la population de la région.

L’ARS, la Région, le Rectorat de région académique, les métropoles de Dijon et de Besançon, l’université de Bourgogne, l’université de Franche-Comté, les CHU de Besançon et de Dijon, les représentants de la profession, le conseil de l’ordre de Bourgogne-Franche-Comté des chirurgiens-dentistes : l’ensemble des acteurs mobilisés depuis plusieurs années pour doter la Bourgogne-Franche-Comté de cette offre de formation se réjouissent de cet engagement national fort.

**Deux sites**

L’université de Bourgogne et l’université de Franche-Comté seront co-accréditées pour proposer cette formation complète portée par un département d’odontologie commun et partagé au sein des UFR de santé de Besançon et de Dijon, avec une forte mutualisation et complémentarité de moyens.

Cette formation commune sera répartie sur les deux sites, et s’appuiera sur un maillage de lieux de stage permettant d’irriguer au mieux l’ensemble du territoire.

Les partenaires ont pris l’engagement d’accompagner financièrement ce projet et de contribuer activement à son portage. Cela se traduit concrètement par la mobilisation d’une part des crédits prévus au Contrat de Plan État-Région 2021-2027, grâce à un co-financement État-Région-Dijon Métropole-Grand Besançon.

**Pour une offre de soins homogène qui réponde aux besoins du territoire**

Le travail conjoint pour proposer un projet au ministère de l’Enseignement supérieur, de la recherche et de l’innovation, d’une part, et au ministère des Solidarités et de la santé, d’autre part, avait été engagé en 2018 sur la base du constat qu’en l’absence de formation universitaire, les étudiants de Dijon et Besançon ayant réussi la PACES étaient amenés à quitter la Bourgogne-Franche-Comté pour poursuivre leurs études en odontologie dans d’autres régions.

Ce constat avait été confirmé par les travaux conduits par l’observatoire national de la démographie des professions de santé. Il faisait état d’une répartition des chirurgiens-dentistes sur le territoire régional qui ne permettait pas de garantir une offre de soins homogène et suffisante.

Au 1er janvier 2020, 1 369 chirurgiens-dentistes exerçant à titre libéral, salarié, ou mixte étaient recensés en Bourgogne-Franche-Comté (STATISS 2020).

La densité moyenne dans les départements de la région va de 35 professionnels pour 100 000 habitants (Yonne, Haute-Saône), à un peu plus de 55 (Côte-d’Or, Doubs, Territoire-de-Belfort), soit plus de 10 points en-dessous de la densité moyenne observée en France, proche de 69 pour 100 000 habitants (chiffres de l’Ordre national des chirurgiens-dentistes).

Une nouvelle étape s’ouvre à compter d’aujourd’hui. Le comité de pilotage qui réunit les parties prenantes du projet a été mis en place il y a un an, avec un groupe technique opérationnel. Il va désormais s’attacher à parachever ce nouveau cursus qui offre une chance à la région Bourgogne-Franche-Comté de marquer des points décisifs dans sa lutte pour garantir l’accès aux soins en tout point du territoire.

**Contacts presse :**

ARS Bourgogne-Franche-Comté

Lauranne Cournault – [lauranne.cournault@ars.sante.fr](mailto:lauranne.cournault@ars.sante.fr) – tél : 03 80 41 99 94

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie – [marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr](mailto:marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr) – tél 03 80 44 34 66

Région académique Bourgogne-Franche-Comté

Guillaume Rivoire – [guillaume.rivoire@ac-besancon.fr](mailto:guillaume.rivoire@ac-besancon.fr) – tél 03 81 65 48 38

Université de Bourgogne

Audrey Rahali- [communication@u-bourgogne.fr](mailto:communication@u-bourgogne.fr) –tél 03 80 39 37 96

Université de Franche-Comté

Mathilde Dehestru- [mathilde.dehestru@univ-fcomte.fr](mailto:mathilde.dehestru@univ-fcomte.fr) - tél : 06 50 80 21 67